



Bulletin sur Biodiversité dans la Coopération européenne au développement

Un compte-rendu de la Conférence sur la Biodiversité dans la coopération européenne au développement

Publié par l'Institut international du développement durable (IIDD)
en collaboration avec l'IUCN - The World Conservation Union

EN LIGNE SUR [HTTP://WWW.IISD.CA/YMB/BIODIV/PARIS2006/](http://www.iisd.ca/ymb/biodiv/paris2006/)

VOL. 126 No. 1, DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2006



COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE SUR LA BIODIVERSITÉ ET LA COOPÉRATION EUROPÉENNE AU DÉVELOPPEMENT: 19-21 SEPTEMBRE 2006

La Conférence "Biodiversité et coopération européenne au développement: soutenir le développement durable des pays partenaires," s'est déroulée à Paris en France du 19 au 21 septembre 2006. Cette conférence, organisée conjointement par l'Union mondiale pour la Nature (l'IUCN) et la Commission européenne (CE), a enregistré la présence de 500 participants représentant des pays en développement, les États européens membres et d'autres pays donateurs, des organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que les secteurs académique et privé.

La Conférence «Biodiversité et coopération européenne au développement» (BCED) a été organisée dans l'objectif de contribuer à traduire les engagements politiques en actions concrètes, en formulant des recommandations à l'attention de la CE et des pays membres de l'Union européenne (UE) sur la façon de prendre en compte de manière proactive, l'intégration des questions de la biodiversité dans les programmes et les politiques de coopération au développement. Les objectifs spécifiques de cette conférence étaient les suivants: aider les pays en développement et les pays et les Territoires d'Outre-Mer (PTOM) de l'UE à intégrer la conservation de la biodiversité dans leurs stratégies de développement; et aider les États membres de l'UE et la CE à intégrer la biodiversité dans leurs stratégies et programmes de coopération au développement; mettre en place un mécanisme de surveillance et d'élaboration de rapports pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif consistant à réduire de manière significative d'ici 2010, le taux actuel de perte de biodiversité, et d'enrayer cette perte d'ici 2015.

Les travaux de la Conférence se sont déroulés en séances plénières et en ateliers autour des huit thèmes suivants: contributions des services des écosystèmes aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); services des écosystèmes dans le développement national et stratégies de réduction de la pauvreté; défis pour les modalités d'aide actuelles; communication et éducation; mécanismes financiers innovateurs; commerce et coopération économique; gouvernance et engagement des parties prenantes; et les PTOM.

La Conférence a produit deux documents: le résumé des travaux et un Message de Paris comprenant les recommandations à l'attention de la CE et des États membres de l'UE.

Le présent rapport comporte un compte rendu chronologique des travaux de la Conférence BCED, y compris les présentations et les conclusions des séances plénières et des ateliers, ainsi qu'un résumé du Message de la Conférence.

BREF HISTORIQUE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LA COOPÉRATION EUROPÉENNE AU DÉVELOPPEMENT

La biodiversité est la variété de toutes les formes de vie existant sur la Terre et englobe la diversité génétique, des espèces et des écosystèmes. La biodiversité d'aujourd'hui est le fruit de milliards d'années d'évolution, formée par les processus naturels et subissant de plus en plus l'influence de l'homme. À ce jour, près de deux millions d'espèces ont été identifiées. De nombreux scientifiques pensent qu'il existe près de 13 millions d'espèces sur Terre, mais d'autres estimations situent leur nombre entre trois et 100 millions. La biodiversité assure un grand nombre de biens et de services qui soutiennent la vie humaine, notamment: la nourriture, les combustibles et les matériaux de construction; la purification de l'air et de l'eau; la stabilisation et la modération du climat de la planète; la modération des inondations, des sécheresses, des températures extrêmes, et des forces éoliennes; la génération et le renouvellement de la fertilité du sol; le maintien des ressources génétiques qui contribuent à la variété des cultures et d'animaux, des médicaments et d'autres produits; et des avantages culturels, récréatifs et esthétiques.

Au cours des quelques centaines d'années passées, la biodiversité a été confrontée à de grands défis, dont une demande croissante exercée sur les ressources biologiques en raison de la croissance démographique et de l'augmentation de la consommation. Cette exploitation accrue des ressources biologiques a abouti à la perte des espèces à un rythme estimé actuellement, 100 fois plus rapide que celui de la perte naturelle de l'ère qui a précédé celle de l'intervention importante de l'homme. La reconnaissance de ce problème n'est sûrement pas un fait nouveau et les scientifiques et les décideurs politiques ont œuvré à l'élaboration des mécanismes nécessaires à la documentation à la conservation et l'utilisation durable de

DANS CE NUMÉRO

| | |
|--|----|
| Un Bref Historique de la Biodiversité et Coopération européenne au Développement | 1 |
| Rapport sur la Biodiversité dans la Coopération européenne au Développement | 3 |
| Ouverture | 3 |
| Plénière | 4 |
| Ateliers | 6 |
| Le Message de Paris | 12 |
| Clôture | 13 |
| Prochaines réunions | 14 |

Le *Bulletin sur Biodiversité dans la Coopération européenne au développement* est une publication de l'Institut international du développement durable (IIDD) <info@iisd.ca>, éditeurs de *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>. Ce numéro a été rédigé par Alice Bisiaux, Nienke Beintema et William McPherson, Ph.D. Édition numérique: Diego Noguera. Version française: Hélène Kom. Édition: Reem Hajjar <reem@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. La couverture de cette réunion a été financée par: l'IUCN - The World Conservation Union. L'IIDD peut être contacté au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada; tel: +1-204-958-7700; fax: +1-204-958-7710. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans d'autres publications moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du *Bulletin* sont envoyées par courriel aux listes de distributions (dans les formats HTML et PDF) et peuvent être disponibles sur le site Web de IIDD, Service d'Information, <<http://www.iisd.ca/>>. Pour tous renseignements sur le *Bulletin*, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD par courriel à: <kimo@iisd.org> ou par téléphone au: +1-646-536-7556 ou par voie postale au: 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA.

la biodiversité. La présentation qui suit est un bref historique des efforts institutionnels et internationaux entrepris pour la protection de la biodiversité, et présente le contexte de l'attention particulière accordée par la Conférence au thème « Biodiversité dans la coopération européenne au développement ».

LA CNUEH ET LE PNUE: La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement humain (CNUEH, 5-16 juin 1972 à Stockholm en Suède) a mené à l'adoption d'un certain nombre d'accords régionaux et internationaux, et a décidé d'établir le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) qui a été codifié par la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale de l'ONU de 1972. Le PNUE administre les nombreux instruments internationaux ayant trait à la biodiversité, y compris la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention sur les espèces migratrices, et le Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre les activités basées sur la terre ferme.

LE RAPPORT BRUNDTLAND: En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (également baptisée Commission Brundtland, du nom de son président, Gro Harlem Brundtland, ancien Premier ministre de la Norvège) avait conclu que le développement économique doit devenir moins écologiquement destructif. Dans son rapport de référence intitulé « Notre avenir commun », la Commission a souligné que « l'humanité a la capacité de rendre le développement durable – en faisant en sorte qu'il réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». Il appelle également à une nouvelle ère de développement économique écologiquement rationnel ».

SOMMET DE LA TERRE: À la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), également connue sous le nom de « Sommet de la Terre », (3 au 14 juin 1992, Rio de Janeiro, Brésil), les dirigeants mondiaux ont adopté trois instruments internationaux clés: la CDB; la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique; la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification; et les Principes applicables aux forêts, déclaration non-juridiquement contraignante, faisant autorité sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement rationnelle des forêts. La Déclaration de Rio, adoptée à la CNUED établit 27 principes applicables à l'environnement et au développement durable, y compris l'approche préventive et le principe du pollueur payeur.

LA CDB: Entrée en vigueur en 1994, la CDB compte actuellement 188 Parties. La CDB établit trois principaux objectifs: la conservation de la diversité biologique; l'utilisation durable de ses composantes; et le partage juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques. La conférence des Parties (CdP) à la CDB a élaboré une série de programmes de travail visant à prendre en compte la biodiversité de l'écosystème, et des programmes de travail et des activités consacrés aux thèmes transversaux, y compris les espèces exotiques envahissantes, les mesures incitatives, l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages, les savoirs traditionnels, le transfert des technologies, l'éducation et la conscientisation du public, et les aires protégées.

SOMMET DU MILLENAIRE: Le Sommet du millénaire des Nations Unies (6-8 septembre 2000, New York, États-Unis) a adopté les OMD - huit buts comprenant 18 cibles intermédiaires et 48 indicateurs portant, entre autres, sur l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, l'éducation primaire universelle, l'égalité des sexes, la réduction de la mortalité infantile, la durabilité environnementale et la lutte contre les maladies. Les OMD constituent le cadre universellement accepté pour la mesure des progrès accomplis dans le développement. En 2002, les Nations Unies ont lancé le projet du Millénaire pour l'élaboration d'un plan de mise en application visant à habilitier les pays en développement à atteindre les OMD d'ici 2015, et à évaluer les progrès accomplis en vue de leur concrétisation, d'ici 2005.

PLAN D'ACTION SUR LA BIODIVERSITÉ POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET AU DÉVELOPPEMENT:

Le plan d'action sur la diversité biologique pour la coopération économique et au développement a été adopté par la CE le 27 mars 2001. Ce plan d'action a pour objectif d'identifier les actions qui: prendront en compte les objectifs de la stratégie de biodiversité de la Communauté; intégreront la biodiversité dans les politiques, les programmes et les projets actuellement mis en œuvre par le biais de la coopération économique et la coopération au développement de la CE; et aideront à renforcer les capacités de la CE à intégrer les questions de la biodiversité dans le cadre de sa coopération économique et au développement.

ENGAGEMENT DE GOTHENBURG DE 2001 DU CONSEIL EUROPÉEN: Au sommet de Gothenburg (15-16 juin 2001, Gothenburg, Suède), les chefs d'État de l'UE se sont engagés à mettre fin à l'érosion de la biodiversité d'ici 2010 et en ont fait un objectif prioritaire de la stratégie du développement durable de l'UE.

OBJECTIF 2010 RELATIF À LA BIODIVERSITÉ: Dans la décision VI/26, la sixième réunion de la CdP de la CDB (CdP-6, 7-19 avril 2002, La Haye, Pays-Bas) a adopté le Plan stratégique de la CDB. Dans la définition de leur mission, les Parties se sont engagées à une mise en application plus efficace et plus cohérente des trois objectifs de la Convention et à la concrétisation d'ici 2010, d'une réduction importante du taux actuel de la perte de biodiversité aux niveaux mondial, régional et national, en contribution à l'allègement de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur la Terre. La CdP-6 a également adopté une Déclaration ministérielle qui reconnaît la nécessité de se doter des calendriers, et de réviser les mécanismes et les objectifs d'évaluation, y compris l'objectif 2010 appelant à adopter des mesures visant à mettre fin à l'érosion de la biodiversité.

SIXIÈME PROGRAMME D'ACTION DE L'UE POUR L'ENVIRONNEMENT: Le 22 juillet 2002, la CE a adopté le Sixième programme d'action pour l'environnement (2002-2012) qui inclut un objectif sur la biodiversité visant à protéger et à restaurer la structure et le fonctionnement des systèmes naturels, et à mettre fin à l'érosion de la biodiversité aussi bien dans l'UE qu'à l'échelle mondiale, d'ici 2010.

SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: Le Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) (26 août-4 septembre 2001, Johannesburg, Afrique du Sud) a adopté le Plan de mise en application de Johannesburg et la Déclaration de Johannesburg. Les principaux engagements ayant trait à la biodiversité englobent: la concrétisation d'une réduction importante du taux actuel de la perte de biodiversité d'ici 2010; la négociation, dans le cadre de la CDB, d'un régime international pour régir le partage juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques; et l'établissement d'ici 2004, d'un processus régulier d'élaboration de rapports mondiaux sur l'état de l'environnement marin et pour l'évaluation de ce dernier. Le Plan appelle également à la création de capacités plus importantes dans le domaine de la science et de la technologie pour le développement durable. Le Sommet a adopté 19 mesures comme moyens de réaliser l'objectif 2010.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA BIODIVERSITÉ: La Conférence internationale « Biodiversité: Science et Gouvernance » (24-28 janvier 2005, Paris, France) a été organisée pour apporter une contribution à l'effort global en cours, visant à renverser le rythme actuel de perte de biodiversité d'ici 2010, et à assurer la conservation à long terme et l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que le partage juste et équitable des avantages tirés des ressources génétiques. Les participants ont adopté la Déclaration de Paris sur la Biodiversité et une Déclaration de la Conférence. La Déclaration de Paris sur la biodiversité est un appel lancé par les scientifiques qui met l'accent sur les valeurs de la biodiversité et les biens qu'elle fournit à l'humanité, et sur la destruction irréversible causée par les activités humaines. La Déclaration de la Conférence reconnaît

que la biodiversité constitue une ressource vitale mais mal appréciée, et indispensable à la réalisation des OMD.

DÉCLARATION DE PARIS SUR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE: La Déclaration de Paris a été entérinée le 2 mars 2005 par plus de 100 ministres y compris des pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), des chefs des agences et d'autres hauts fonctionnaires, ainsi qu'une quarantaine d'organisations internationales et d'ONG. La Déclaration de Paris est en engagement à oeuvrer davantage à l'harmonisation, à l'alignement de l'aide et à une gestion de l'aide axée sur le rendement, à travers un ensemble d'actions et d'indicateurs pouvant être surveillés.

MESSAGE DE MALAHIDE: La Conférence de l'UE "Préserver les subsistances et la Biodiversité: Atteindre l'objectif de 2010 dans la stratégie européenne sur la diversité biologique" (24-25 mai 2005, Malahide, Irlande) a mené à la publication d'une Déclaration de Malahide intitulée « Mettre fin au déclin de la biodiversité - objectifs prioritaires et buts pour 2010 ». La Déclaration inclut l'Objectif 11 qui traite spécifiquement de la coopération économique et du développement.

SOMMET MONDIAL DE 2005: Le Sommet mondial de 2005 (14-16 septembre 2005, Siège des Nations Unies, New York, États-Unis) a débattu des progrès accomplis dans la réalisation des OMD et de la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Ce Sommet a également permis aux Chefs d'État de réaffirmer leur soutien en faveur du développement durable et de l'objectif 2010 de la biodiversité.

CONSENSUS EUROPÉEN SUR LE DÉVELOPPEMENT: Dans le Consensus européen sur le développement (20 décembre 2005), l'UE s'est engagée à fournir une aide meilleure et plus importante. Le Consensus met l'accent sur le lien entre le développement et l'environnement et sur la nécessité pour la réalisation des OMD, de mettre fin à l'érosion de la biodiversité.

VINGTIÈME RÉUNION DU FORUM MONDIAL SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE: Une série d'ateliers a été organisée à cette réunion (24-25 mars 2006, Curitiba, Brésil) mettant un accent particulier sur l'objectif 2010 qui vise à réduire de manière significative le rythme de perte de biodiversité. Les ateliers portaient sur les thèmes suivants: la réaffirmation du rôle de la biodiversité dans la réalisation des OMD; le financement des activités relatives à la biodiversité et visant l'atteinte de l'objectif 2010; l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 2010; aller au-delà de l'objectif 2010 en pensant globalement et en agissant localement; et les défis de 2010 dans la vérification du commerce de la biodiversité.

COMMUNICATION SUR LE THÈME « METTRE FIN À LA PERTE DE BIODIVERSITÉ D'ICI 2010 ET AU-DELÀ »: Cette communication qui définit la feuille de route pour mettre fin à la perte de biodiversité d'ici 2010, a été adoptée par la CE le 22 mai 2006. Elle comporte le plan d'action de l'UE avec des responsabilités détaillées pour ses institutions et ses États membres, et spécifie les indicateurs pour le suivi des progrès. La communication réaffirme la nécessité d'accroître le financement alloué à la biodiversité et au renforcement des mesures visant à intégrer la biodiversité dans l'aide au développement.



Participants lors de la cérémonie d'ouverture

COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE « BIODIVERSITÉ ET COOPÉRATION EUROPÉENNE AU DÉVELOPPEMENT »

OUVERTURE

TOUR D'HORIZON: Ibrahim Thiaw, Directeur général par intérim de l'IUCN, a ouvert la Conférence le mardi après-midi.

Il a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné la dépendance de l'homme vis-à-vis des ressources naturelles. Thiaw a mis l'accent sur le défi que pose la conservation de la nature et sur les ressources qu'elle fournit aux pauvres, expliquant que la Conférence a pour objectif d'aider l'UE à intégrer la conservation de la biodiversité dans sa politique de coopération. Les participants ont visionné un court métrage produit par l'IUCN, intitulé « Ce que la nature fait pour le développement ».



Ibrahim Thiaw, Directeur général par intérim de l'IUCN

POURQUOI LA BIODIVERSITÉ EST-ELLE IMPORTANTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS PARTENAIRES? Trois orateurs principaux des régions africaine, méso-américaine et asiatique ont présenté leurs points de vue.

Jessica Eriyo, ministre d'état chargé de l'Environnement de l'Ouganda, a souligné le rôle de la biodiversité dans la réalisation des aspirations de développement de l'Afrique, et a insisté sur le fait que le financement doit répondre aux questions émergentes tout en étant rapidement accessible à ceux qui oeuvrent à la conservation de la biodiversité. Elle a mis l'accent sur les objectifs de la nouvelle stratégie et le nouveau plan d'action de l'Ouganda en matière de biodiversité qui consistent à: intégrer la biodiversité dans les politiques macroéconomiques et sectorielles; renforcer les capacités nécessaires à la conservation de la biodiversité; et assurer la représentation de la gestion de la biodiversité dans tous les secteurs du gouvernement. À titre d'actions prioritaires, Jessica Eriyo a suggéré: l'intégration, dans la planification du développement, des évaluations de l'incidence sur l'environnement; et une intégration plus importante de la conservation de la biodiversité dans la planification du développement, et une implication plus importante de l'aide européenne au développement dans la planification et la gestion macroéconomiques, et le renforcement de la gouvernance environnementale au niveau régional.

Hugo Barrera, ministre de l'environnement et des ressources naturelles, El Salvador, a mis l'accent sur l'importance des services des écosystèmes pour l'eau potable et la santé et souligné les politiques nationales d'utilisation des terres du Salvador pour la réalisation de ces objectifs. Il a parlé de coopération régionale méso-américaine pour le maintien d'une importante diversité des écosystèmes à travers la création de corridors biologiques. Hugo Barrera a présenté les projets nationaux basés sur un système de paiement pour les services écologiques et un réseau des aires protégées. Soulignant l'importance accordée actuellement au développement, Barrera a appelé à une réorientation rapide de l'attention vers les objectifs de la CDB ayant rapport avec l'utilisation durable et le partage des avantages, et vers l'établissement d'un lien entre ces objectifs et la réduction de la pauvreté, l'harmonisation des actions du gouvernement et de la société civile.

Kim Sean Yin, Secrétaire d'état à l'environnement du Cambodge, a indiqué que la Conférence offre une occasion de chercher des alternatives pour la coopération permettant de conserver et d'utiliser la biodiversité pour le développement

durable. Soulignant que 33% des Cambodgiens vivent au-dessous du seuil de pauvreté et que 90% des pauvres sont des fermiers vivant dans les zones rurales, il a relevé que l'atténuation de la pauvreté constitue la principale priorité de son gouvernement. Il a indiqué par ailleurs que la protection de la biodiversité est fondamentale à la réduction de la pauvreté et a souligné l'engagement de son gouvernement à enrayer les activités illégales. Kim Sean Yin a donné un aperçu du cadre juridique pour la protection environnementale du Cambodge et a souligné ses limites dues à l'insuffisance des ressources et des capacités, et au manque d'information sur les impacts de la dégradation environnementale.

COMMENT PEUT-ON ABORDER LA BIODIVERSITÉ À TRAVERS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ?

Brigitte Girardin, Ministre française de la coopération, du développement et de

la francophonie a attiré l'attention sur le taux alarmant de la perte de biodiversité, et sur le lien avec le réchauffement de la planète, l'extinction des espèces, la perturbation des cycles de l'eau, l'érosion et la désertification. Affirmant l'engagement de la France pour le développement durable, elle a noté les progrès accomplis dans les projets de biodiversité en Afrique. Elle a indiqué que la conservation de la biodiversité constitue, avec la lutte contre la pauvreté et le changement climatique, l'un des trois grands défis du siècle. Girardin a déploré le manque relatif d'intérêt pour la biodiversité, s'est déclarée favorable à la création d'un groupe d'experts international sur la biodiversité, et a appelé à une amélioration du cadre institutionnel.



Brigitte Girardin, Ministre de la Coopération, du Développement et de la Francophonie, France

PLÉNIÈRE

La Conférence s'est réunie en séance plénière le mardi et le jeudi pour écouter les présentations, et a organisé des tables rondes et des discussions autour des thèmes suivants :

- présentation des résultats de la phase préparatoire;
- établir des liens;
- de la concertation à l'action: le Message de Paris;
- coup de projecteur sur l'Outre-mer européen;
- préparer l'avenir: la CdP-9 à la CDB, une occasion d'établir le lien entre la biodiversité et l'agenda de développement;
- la voie à suivre; et
- de la parole aux actes – mettre en oeuvre le Message.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE:

Hillary Masundire de l'Université du Botswana, président de la Commission de l'IUCN sur la gestion de l'écosystème, a présenté un résumé le document de base de la Conférence. Il a souligné l'importance des services des écosystèmes pour le bien-être des hommes, ainsi que la valeur intrinsèque de la biodiversité, et a mis en exergue les huit actions proposées, à savoir: appliquer à grande échelle des initiatives existantes relatives à la biodiversité; augmentation de « l'espace vital » accordée aux questions de biodiversité, à travers le dialogue avec les pays partenaires; amélioration de l'intégration de la biodiversité par les pays donateurs et les pays partenaires; et amélioration de la cohérence avec les questions ne portant pas sur le développement, en particulier, le commerce.

Soulignant la nécessité de traiter des causes de la pauvreté, plutôt que de ses conséquences, il a mis l'accent sur la conservation de la biodiversité considérée comme moyen de réduire la pauvreté, et vice versa. Parmi les autres défis, Hillary

Masundire a cité le renforcement des capacités, l'amélioration de la formation, la bonne gouvernance et l'engagement de la société civile. Il a invité les participants à réfléchir sur les trois affirmations suivantes: les programmes de développement qui n'intègrent pas les facteurs environnementaux ne sont pas de véritables programmes de développement; les aires protégées constituent une menace pour la biodiversité car elles limitent la protection de l'environnement aux parcs; les activités de développement qui ne sont pas écologiquement rationnelles telles que l'agriculture sont les plus préjudiciables à l'environnement.

ÉTABLIR DES LIENS: Cette table ronde qui s'est tenue le mardi après midi était présidée par Achim Steiner, directeur général du PNUE. Il a réfuté le mythe selon lequel dans la coopération, les donateurs et les pays partenaires n'ont aucun intérêt pour la biodiversité, et a soutenu que ces deux groupes doivent prendre en compte le lien entre la conservation et la politique sociale et économique. Pour intégrer la biodiversité dans le développement durable, a-t-il indiqué, il doit y avoir un lien avec les politiques relatives au changement climatique, au développement des infrastructures, aux instruments de politique économique comme le système fiscal écologique, les marchés et le commerce. Il a ajouté que les politiques d'investissement rationnelles doivent inclure la biodiversité.



Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE

Teresa Siricio Iro, Ministre de l'environnement et du développement physique du Soudan, a parlé du cadre juridique environnemental de son pays. Soulignant que la réduction de la pauvreté est compromise par l'agitation sociale et l'absence de ressources, elle a attiré l'attention sur la signature de l'Accord sur le Darfour qui a met fin au conflit dans le sud du Soudan. À propos de la voie à suivre, elle a recommandé la levée des sanctions et des barrières économiques, ainsi que l'amélioration du transfert des technologies, du renforcement des capacités et des relations avec les donateurs internationaux pour la mobilisation des ressources.

Abel Mamani, ministre de l'eau de la Bolivie, a parlé de l'accès à l'eau potable comme droit de l'homme et a présenté les mesures politiques prises par les autorités boliviennes pour faire de ce droit une réalité, notamment des éléments de la nouvelle constitution ainsi que des lois sur les déchets industriels et l'agriculture. Il a indiqué que les effets sur le plan légal de garantir l'accès à l'eau potable incluent le droit à l'emploi, comme par exemple l'avantage que comporte pour les pêcheurs la réduction de la pollution de l'eau.

Walter Kennes, directeur général pour le développement à la CE, a mis en exergue la reconnaissance explicite par le Consensus européen sur le développement, de l'environnement et de l'intégration des considérations environnementales considérées comme domaines prioritaires. Il a indiqué que l'UE s'implique davantage dans la coopération au développement, notamment en augmentant les fonds alloués aux questions environnementales et de biodiversité. Il a souligné que l'on sait très peu de chose sur le lien entre la réduction de la pauvreté et la biodiversité, et a plaidé pour un accroissement du renforcement des capacités.

Shri J.C. Kala, directeur général des Forêts de l'Inde a plaidé pour la stabilisation de la population mondiale et a demandé de faire du développement durable « un style de vie » plutôt



L-R: Jean Ronald Jumeau, Ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, Seychelles; Président James Leape, Directeur général de WWF International; et Robert Hepworth, de la Convention des Nations Unies sur la Conservation des Espèces Migratrices

qu'une exception. Il a expliqué comment la conservation de la biodiversité peut entraîner l'amélioration de la qualité de la vie, et a ajouté qu'il faudrait se servir des exemples de réussite pour convaincre les gouvernements à accroître les investissements dans la biodiversité.

Simon Brooks, vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI), a parlé de la nécessité d'intégrer la conservation de la biodiversité dans les projets de la Banque. Il a ajouté qu'au-delà de chercher à réduire, par le biais de ses projets, les dégâts causés sur la biodiversité, la BEI peut également être pro-active. Un mémorandum d'entente avec l'IUCN a été signé pour mettre à contribution ses réseaux d'experts.

Olivier Consolo, directeur général de la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement (CONCORD), a parlé de l'établissement de quatre types de lien entre: les différents efforts entrepris par des disciplines compartimentées; les intentions sur le papier et les actions sur le terrain; les intentions des gouvernements, les intentions des institutions et l'engagement de la société civile; et les normes de bonne gouvernance appliquées aux pays partenaires et celles appliquées aux pays donateurs eux-mêmes.

William Jackson, Directeur du Programme mondial de l'IUCN, a expliqué que les résultats de la Conférence comprendront un compte-rendu des travaux et un Message de Paris. Il a indiqué que le Message devra être bref et concis, et que l'équipe de rédaction sera composée des présidents des ateliers, des représentants des pays, des ONG et de la CE. Il a ajouté que le Message sera présenté à la Présidence de l'UE.

DE LA CONCERTATION À L'ACTION: LE MESSAGE DE PARIS: Le jeudi matin, les participants ont visionné un court métrage produit par EuropeAid et financé par l'UE, sur des projets communautaires en République démocratique du Congo.

Le président du groupe, James Leape, directeur général de WWF international, a réaffirmé que s'impliquer à fond pour la réalisation de l'objectif 2010 constitue un préalable à la réalisation des OMD. Il a souligné que « nous risquons de perdre la bataille », à moins que l'UE consente plus d'efforts pour orienter l'aide au développement vers les objectifs de la biodiversité, et pour veiller à ce que toutes les autres politiques et pratiques soient cohérentes avec ces objectifs. Il a ajouté que les fonds alloués à la conservation de la biodiversité demeurent très insuffisants, soulignant la position unique de la société civile dans la promotion des solutions innovatrices.

Soulignant l'importance d'une communication claire, Robert Hepworth, Secrétaire exécutif de la Convention sur les espèces migratrices, a loué l'UE pour son rôle de facilitateur dans la conservation, citant en exemple son appui au Groupe de travail scientifique sur la grippe aviaire.

L'OUTRE-MER EUROPÉEN SOUS LE PROJECTEUR: Ce panel s'est réuni le jeudi matin sous la présidence de Jean Ronald Jumeau, Ministre de l'environnement et des ressources naturelles des Seychelles, qui a parlé des menaces que pose le changement climatique pour la biodiversité et les subsistances.

Un défi de développement spécifique de l'UE: Les PTOM de l'UE: Asii Chemnitz Narup, Ministre de la santé et de l'environnement du Groenland a mis l'accent sur la coopération

avec l'UE pour la recherche, l'action sur la biodiversité et le changement climatique. Elle a parlé des effets pervers du changement climatique sur les moyens de subsistance des habitants des îles Arctiques et a observé que le Groenland a certes besoin de plus de recherche dans le domaine de la biodiversité, mais qu'il ne peut pas en supporter les coûts. Elle a demandé à l'UE d'apporter à l'Année polaire internationale 2007-2009 une contribution portant spécifiquement sur la recherche dans les domaines de la biodiversité, du climat et de la science marine.

Georges Handerson, Ministre du développement durable de la Polynésie française a mis en exergue le défi spécifique qui consiste pour l'UE à protéger la biodiversité dans ses PTOM et les régions les plus éloignées. Il a souligné que les PTOM font face au défi résultant des conséquences du développement économique et de la croissance démographique rapides, relevant que peu d'attention a été accordée à la conservation de la biodiversité, comparativement aux questions telles que l'hygiène et la gestion des déchets. Handerson a résumé la nouvelle politique ambitieuse de la Polynésie française qui vise à protéger la biodiversité, à travers l'éducation, une réglementation stricte, la création des sanctuaires, un cadre institutionnel et opérationnel viable, l'implication des forces locales et les partenariats publics- et privés. Il a indiqué que des progrès significatifs ont été accomplis, mais a attiré l'attention sur le besoin persistant de ressources financières supplémentaires, de soutien logistique et d'échange des connaissances, et a exhorté l'UE à assumer sa responsabilité particulière envers les PTOM. Rappelant les effets pervers du changement climatique sur ces pays, il a mis l'accent sur l'importance de la coopération régionale.

Un participant a demandé qu'une attention plus grande soit accordée aux graves problèmes auxquels est confrontée la région amazonienne. Décrivant l'Amazone comme les « poumons » et aussi comme « le système de climatisation » de la planète, il a indiqué que les mesures prises par l'UE pour combattre le changement climatique devraient davantage être axées sur cette région.

PRÉPARER L'AVENIR: LA CdP-9 À LA CDB, UNE OCCASION POUR ÉTABLIR LE LIEN ENTRE LA BIODIVERSITÉ ET L'AGENDA DU DÉVELOPPEMENT? Ce groupe s'est réuni le jeudi matin sous la présidence de Robert Hepworth, Secrétaire exécutif de la Convention sur les espèces migratrices.

Ahmed Djoghlaif, Secrétaire exécutif de la CDB a indiqué que l'engagement à l'objectif 2010 avait été réaffirmé à la CdP-8 par les ministres, les chefs des délégations, la société civile, les donateurs multilatéraux et bilatéraux et le secteur privé. Il a souligné la nécessité de mettre en application les normes et les objectifs adoptés, en supprimant les barrières entre les secteurs. Il a exhorté l'Allemagne à saisir l'opportunité de la CdP-9 pour transmettre le Message de Paris au monde entier; inviter les ministres du commerce et de l'environnement à entamer un dialogue; et de poursuivre, en collaboration avec le secteur privé, les efforts dans le domaine du transfert des technologies.

Jochen Flasbarth, Directeur général de la conservation de la nature et de l'utilisation durable de la nature, Ministère fédéral de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sécurité nucléaire, Allemagne, a présenté les plans de son pays pour l'organisation de la CdP-9 à la CDB, comprenant notamment l'établissement des liens avec l'objectif 2010 et le Message



Ahmed Djoghlaif, Secrétaire exécutif, Convention des Nations Unies sur la diversité biologique

de Paris. Il a suggéré d'autres liens avec les OMD et d'autres engagements pour la communication avec le secteur privé et la société civile. Il a en outre suggéré que le débat sur l'accès et le partage des avantages pourrait faire des avancées importantes, si une nouvelle approche à cette question pouvait être examinée à la CdP-9.

Walter Erdelen, directeur général adjoint pour les sciences naturelles, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), s'est référé aux principes du Message de Paris d'intégration de la biodiversité dans les décisions économiques et politiques. Il a souligné que le Message de Paris soutiendra l'objectif 2010, mais a demandé combien de messages il faudra pour mettre fin à la perte de biodiversité. Il a en outre appelé à l'établissement de liens plus nombreux et améliorés entre les principes et les actions dans le domaine de la coopération pour la biodiversité et le développement, en particulier lors de la mise en réseau des aires protégées et de la planification urbaine écologiquement rationnelle. Il a ajouté que l'UNESCO apportera son appui à ces efforts et accueillera la 12^e réunion de l'Organe subsidiaire de la CDB chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, considérée comme plate-forme pour un dialogue entre les parties prenantes, en vue de préparer la CdP-9 prévue pour 2008.

LA VOIE À SUIVRE: Ce groupe s'est réuni le jeudi après-midi sous la présidence de Laurence Tubiana, Directeur de l'Institut international du développement durable et des relations internationales.

Tour d'horizon: une vision au-delà de Paris: Le jeudi après-midi, Agnes van Ardenne, Ministre de la coopération au



L-R: Laurence Tubiana, Directeur, Institut du Développement durable et des Relations internationales; et Jean-Luc Roux de Greenpeace International

développement des Pays-Bas, a mis en relief la nécessité de prendre en compte l'impact sur la biodiversité de la demande accrue des biocombustibles pour faire face au changement climatique. Elle a expliqué comment ces marchés exercent la

pression sur l'environnement en encourageant la surexploitation et la marginalisation des pauvres. Elle a présenté certains programmes bilatéraux néerlandais sur la gestion transfrontière de l'écosystème et sur les forêts tropicales. Agnes van Ardenne a appelé à l'intégration de la biodiversité dans les programmes de l'UE et dans les négociations commerciales, et a suggéré d'impliquer les ministères du commerce et des finances, ainsi que ceux de l'environnement et du développement.

De la parole aux actes – Mise en œuvre du Message:

Charles Sylvain Rabotoarison, Ministre de l'environnement, des forêts et de l'eau de Madagascar, a présenté un résumé des efforts menés au niveau national pour établir un lien entre la conservation de la biodiversité et le développement, notamment, les initiatives de reboisement et la création d'un fonds fiduciaire pour les aires protégées. Il a souligné l'importance de la conscientisation, des partenariats étroits et des approches régionales. Il a recommandé que l'Accord de Cotonou sur la coopération entre l'UE et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique intègre la protection de la biodiversité comme préalable aux projets financés par la CE.

Samuel Nguiffo, Directeur du Centre pour l'environnement et le développement, Cameroun, a relevé le consensus sur la nécessité d'établir un lien entre la protection de la biodiversité et la réduction de la pauvreté, et a appelé à des actions concrètes

pour la mise en application du Message de Paris, en particulier, la promotion de la bonne gouvernance dans le Nord et dans le Sud. Il a suggéré l'adoption de directives sur la promotion de la participation de la société civile à l'élaboration des stratégies de développement et à l'intégration des questions environnementales dans le régime du commerce international.

Jean-Luc Roux, Greenpeace International, a fait appel au leadership et à la détermination pour la réalisation des ambitions mondiales, dont la lutte contre la pauvreté et l'arrêt de la perte de biodiversité. Il a plaidé pour un changement radical de paradigme dans la pensée économique globale, appelant notamment à la réflexion sur la surconsommation et à un engagement véritable pour les accords internationaux existants. Il fait appel à des sanctions plus sévères pour l'exploitation illégale des ressources naturelles; des moratoires immédiats pour les sites où les valeurs exceptionnelles de la biodiversité sont menacées; la mise en réseau rapide à l'échelle mondiale des aires protégées, en particulier celle couvrant les écosystèmes des milieux marins et des forêts tropicales.

Philip Mikos, Chef de la Gestion durable des ressources naturelles, Direction générale du développement, CE, a noté les progrès accomplis dans les initiatives en cours, y compris la certification. Il a indiqué que les organisations internationales ont un rôle à jouer dans le contrôle du commerce légal, et qu'il y a encore des progrès à faire dans le domaine de la conscientisation du public. Pour ce qui est d'établir un lien entre le monde de l'environnement et celui du développement, il a appelé à la volonté politique des donateurs et à l'implication active des gouvernements bénéficiaires.

Olav Kjørven, Directeur du groupe énergie et environnement, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a souligné que le PNUD dépense plus de ressources sur les projets liés à la biodiversité que sur toute autre question environnementale. Il a mis l'accent sur un système de soutien privé aux OMD lancé récemment et visant à appliquer à plus grande échelle des actions menées pour la réalisation de ces objectifs.



Olav Kjørven, Directeur Groupe Énergie et Environnement, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

ATELIERS

Le mercredi, des ateliers ont été organisés sur huit thèmes. Le jeudi, les représentants de chaque atelier ont présenté les recommandations de leur groupe en séance plénière.

Note de l'éditeur: Les services d'information de l'IIDD n'ont pas pu assister aux délibérations de deux des huit ateliers qui se sont tenus ce jour-là. Il s'agit des ateliers suivants: «Défis pour les modalités d'aide actuelles» et «Gouvernance et Engagement des parties prenantes».

CONTRIBUTIONS DES SERVICES DE L'ÉCOSYÈME AUX OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT:

Cet atelier était présidé par Emile Frison, Directeur général de l'Institut international des ressources phylogénétiques (IPGRI). Frison a indiqué que l'atelier avait pour but d'élaborer des suggestions permettant aux gouvernements et aux organisations intergouvernementales de prendre des décisions en matière d'investissement.

Erastus Wahome, Chef de la Division CE, Ministère des finances du Kenya, a fait une présentation sur les questions de

pauvreté telles que l'habitat et la sécurité alimentaire, qui ont des répercussions sur la biodiversité.

Christian Mersman, Directeur du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a parlé du déboisement en Afrique.

Ruud Jansen, Conseiller technique en chef, Programme de soutien en environnement, PNUD, a fait une présentation détaillée d'un projet de gestion des ressources naturelles basé sur la communauté au Botswana.

Javier Méndez, Conseiller technique communautés, Coordination indigène et paysanne d'Agroforesterie communautaire d'Amérique centrale, a énuméré un certain nombre de services d'écosystème en Méso-Amérique, notamment les ressources médicales et l'écotourisme.

Gill Shepherd, Commission de l'IUCN sur la gestion des écosystèmes, a résumé certains aspects des OMD, en particulier ceux se rapportant à la pauvreté, à la santé et à l'éducation et impliquant la biodiversité.

Stewart Maginnis, Chef du Programme pour la conservation des forêts, IUCN, a fait une présentation sur la valeur des ressources naturelles dans les économies rurales des pays en développement, et sur la nécessité d'intégrer les OMD dans les initiatives portant sur la conservation de la biodiversité.

Lors des discussions qui ont suivi, les participants ont insisté sur la nécessité de veiller à ce que le développement rural soit inclus dans les politiques et les stratégies nationales et ont exhorté les fonctionnaires chargés des questions de développement, à considérer la biodiversité comme un atout productif. Ils ont par ailleurs soutenu l'autonomisation des pauvres à travers le renforcement des institutions et des politiques qui leur permettent d'avoir plus de contrôle sur les ressources naturelles.

Les participants ont par ailleurs mis l'accent sur la nécessité d'aller au-delà de ces considérations générales et de faire des recommandations spécifiques pour l'intégration des objectifs de la biodiversité dans les programmes de l'UE relatifs à la migration, au changement climatique et à la prévention des conflits.

Recommandations:

En réunion plénière, Frison, président de l'atelier, a présenté un résumé des discussions sur les moyens d'intégrer les secteurs du développement et de la conservation, soulignant que la réalisation des OMD passe par un regain d'intérêt pour le développement rural.

Au chapitre des recommandations générales, il a insisté sur la nécessité:

- de renforcer les politiques et les institutions qui soutiennent la reconnaissance formelle des droits des populations rurales à gérer les ressources naturelles et à profiter des avantages qui en résultent;
- d'améliorer les données collectées par les enquêtes nationales sur le budget des ménages pour déterminer la valeur de l'utilisation de la biodiversité sur et en dehors de l'exploitation agricole, afin de renseigner les cycles de planification économique nationale; et
- d'utiliser la diversité génétique, des espèces et de l'écosystème comme un atout pour la réduction de la pauvreté rurale, en encourageant sa contribution aux stratégies relatives aux populations pauvres et visant à réduire le risque, à améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé, et à accroître la résilience.

Il a souligné par ailleurs qu'en sortant les peuples de l'extrême pauvreté, l'investissement de l'UE dans le développement rural durable des pays en développement peut aider l'UE à résoudre d'importants problèmes politiques tels que l'immigration et la sécurité.

Il a ajouté que le groupe a recommandé à l'UE:

- de solliciter systématiquement les contributions et les points de vue de la société civile et du gouvernement, pour déterminer les priorités d'aide des pays;
- de soutenir l'élaboration des outils d'évaluation du capital biologique aux niveaux communautaire et macroéconomique; et incorporer le résultat des ces évaluations dans les stratégies des pays;
- appuyer la recherche participative sur l'amélioration de la productivité dans les systèmes agricoles, en augmentant leur résilience par le déploiement d'une plus grande diversité au niveau génétique, des espèces et du paysage, à travers des mécanismes de financement existants tels que le Fonds européen de développement, la ligne budgétaire sur la sécurité alimentaire et le septième programme-cadre de recherche de la CE; et
- de faire preuve de plus de cohérence dans sa politique en matière d'aide au développement, à l'agriculture, à l'économie, aux pêcheries, à l'immigration et à la sécurité.

Frison, président de l'atelier, a indiqué que le groupe a en outre recommandé que l'ensemble des personnes chargées de la conservation:

- accordent une attention plus grande aux composantes de la biodiversité qui sous-tendent les systèmes de production, et conçoivent en conséquence des interventions dans le domaine de la conservation, en particulier, de l'utilisation durable; et
- forment des partenariats avec les organismes de recherche et de développement pour mettre au point et tester des outils d'évaluation économique, et habiliter les parties prenantes à les utiliser;

Il a indiqué qu'il était demandé aux gouvernements nationaux de:

- demander à leurs bureaux nationaux des statistiques de collecter les données relatives à l'importance de l'utilisation de la biodiversité sur et en dehors de l'exploitation agricole, et d'utiliser cette information dans la planification économique nationale; et
- accorder, dans les Documents stratégiques sur la réduction de la pauvreté, une plus grande priorité aux investissements dans le développement rural axé sur les pauvres et qui réduit le risque, améliore la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé, ainsi que la résilience.

COMMUNICATION ET ÉDUCATION: Cet atelier avait pour modérateur Gwen van Boven de la Commission de l'IUCN sur la Communication et l'Éducation. Des discussions au sein du groupe ont suivi les courtes présentations par les panélistes.

Pour ce qui est de déterminer les aspects clés de la communication et de l'éducation, Nick Hanley, Chef de la Communication, Direction générale de l'environnement à CE, a appelé à l'honnêteté et à la transparence.



Émile Frison, Directeur général de l'Institut international des Ressources Phytogénétiques (IPGRI), président de l'Atelier



Participants lors de l'Atelier sur « Communication et Éducation »

Marie Tamoifo, Association Jeunesse Verte du Cameroun, a recommandé l'utilisation d'une terminologie compréhensible et efficace.

Michael Ginguld, responsable de programme, World Education, a souligné que l'éducation devrait faciliter le processus de conservation de la biodiversité tout en permettant de comprendre les objectifs pertinents.

Marco Vinicio Cerezo, FundaEco du Guatemala, a suggéré l'apprentissage à partir des erreurs, en particulier, à partir des problèmes de communication avec les communautés et les opposants à la conservation.

Sebastian Winkler, Responsable du Secrétariat du compte à rebours 2010 de l'IUCN, a recommandé de préserver la simplicité du message, de manière à inciter l'espoir et la motivation chez les peuples.

Les participants ont débattu des voies et moyens de trouver un terrain d'entente commun au sein des différentes parties prenantes, et ont souligné que: le concept de biodiversité est presque incommunicable; les échéances politiques sont souvent mal adaptées à la réflexion à long terme; et la conservation a encore une image négative. Ils ont recommandé de mettre en relief les avantages communs, et la nécessité économique de la conservation, et d'impliquer les économistes dans le débat.

Un participant a fait appel à une approche basée sur les droits, soulignant que le défi relève davantage de la gouvernance que de la technologie. Un autre participant a mis l'accent sur la nécessité d'impliquer les jeunes générations, et a souligné l'applicabilité de la conservation à la vie quotidienne, suggérant l'utilisation d'autres formes de communication à l'instar de la musique et du théâtre. Les participants se sont accordés sur la nécessité:

- d'écouter, plutôt que de marteler les concepts;
- de la communication opportune;
- de passer le message à travers les professionnels de la communication et de l'éducation;
- de démarrer à un point d'entrée pertinent pour les parties prenantes impliquées;
- de promouvoir les aires protégées comme point de convergence pour les objectifs de développement et environnementaux; et
- de mettre en relief les intérêts mutuels que comportent les ressources naturelles en question.

Les participants ont également partagé leurs expériences pratiques, soulignant les défis en ce qui concerne: la conciliation des intérêts locaux et avec les objectifs politiques; la formation de nouvelles générations d'éducateurs; l'utilisation des langues locales; l'intégration des concepts de biodiversité dans « l'enseignement des compétences essentielles pour la vie », dans les programmes scolaires actuels; et la promotion de l'incorporation des questions de la biodiversité dans l'aide au développement officielle orientée vers la demande.

Recommandations: En séance plénière, Ginguld a indiqué que l'atelier avait eut pour but d'améliorer le rôle de la communication et de l'éducation en ce qui a trait à la promotion des considérations environnementales dans les programmes de coopération. Il a rappelé les recommandations de l'atelier, en particulier la nécessité:

- d'appliquer les approches de communication et d'apprentissage afin de supprimer les barrières entre l'environnement, le développement et les autres secteurs; et
- d'accorder une attention plus grande au renforcement des capacités et à l'éducation des jeunes, des parties prenantes et des professionnels, afin d'accroître leur aptitude à réussir sur le long terme, un développement durable.

Il a ajouté que les participants ont en outre recommandé que l'UE:

- encourage la mise en place de plates-formes multipartites pour le dialogue et la collaboration active dans le partenariat entre les groupes qui oeuvrent pour le développement et pour l'environnement à divers niveaux; et
- soutienne le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles pour le développement durable, et encourage l'intégration de la conservation de la biodiversité et de la

conscientisation environnementale dans les programmes d'éducation et de formation pertinents.

SERVICES DES ÉCOSYSTÈMES DANS LES STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT ET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ:

Cet atelier était présidé conjointement par la Princesse Basma Bin Ali, présidente de la Société de conservation marine de Jordanie, et Olav Kjørven, Directeur général du Groupe énergie et environnement du PNUD, et avait pour modérateur William Jackson, Directeur du Programme mondial de l'IUCN. Les discours d'ouverture ont été suivis par un échange sur les expériences nationales et un débat.

Bin Ali, co-présidente de l'atelier, a présenté les objectifs spécifiques de l'atelier, notamment: l'identification des approches utiles à partir de l'intégration de la bonne gestion environnementale contenue dans les documents stratégiques sur la réduction de la pauvreté; l'exploration environnementale et les autres défis que posent les stratégies nationales de développement tel que préconisé dans le Document sur les résultats du Sommet mondial de 2005; et l'examen des options de réponse de l'UE.

Aboubacry Demba Lom, Directeur de la planification nationale et de la coordination avec la planification régionale, Ministère du développement durable du Sénégal, a souligné l'importance d'instituer des systèmes d'information, du renforcement des capacités et des campagnes de conscientisation.

Leif John Fosse, Direction de la coopération internationale, Ministère de l'environnement de la Norvège, a mis l'accent sur la conservation communautaire, considérée comme particulièrement importante dans les pays dotés d'une mauvaise gouvernance, et a rappelé que les OMD ne peuvent pas être réalisés sans la participation locale.

Blandina Ceche, Division de l'éradication de la pauvreté, Bureau du vice-président de Tanzanie, a parlé de la nécessité: du renforcement des capacités; de la recherche et du travail analytique sur les services des écosystèmes; et de la conscientisation au niveau local.

Valmir Ortega, Directeur des écosystèmes, Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables, a fait un exposé sur les avantages économiques de l'écotourisme.

Jan-Peter Schemmel, de l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), a indiqué que les évaluations stratégiques environnementales sont pertinentes pour la planification au niveau local et pour une appropriation ferme par les parties prenantes, et a mis l'accent sur la nécessité du renforcement des capacités au niveau local.

Abdullahi Majeed, Vice-ministre, Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'énergie, Maldives, a donné un aperçu de la manière dont son pays intègre la biodiversité dans le plan de développement national et dans tous les secteurs.

Sally Nicholson, Bureau européen des politiques de WWF, a demandé aux États membres de l'UE d'adopter une approche harmonisée pour la mise en oeuvre des nouvelles directives sur la coopération européenne.

Dans les discussions qui ont suivi, les participants ont examiné: l'importance de l'information économique sur les services des écosystèmes; l'évaluation économique des impacts de la dégradation environnementale; et la nécessité d'une attention accrue sur les populations pauvres des zones rurales et sur le niveau local.



Princesse Basma Bin Ali, Présidente, Société Royale de Conservation Marine, Jordanie



Participants lors de l'intervention de Jan-Peter Schemmel

Recommandations: Olav Kjørven, co-président de l'atelier, a présenté en séance plénière, les recommandations des participants. En particulier, il a été recommandé que l'intégration de l'environnement dans la lutte pour la réduction de la pauvreté et pour le développement soit soutenue à travers, entre autres:

- des systèmes d'information et de gestion des connaissances relatifs aux liens entre l'environnement et le développement améliorés, et accessibles à tous les niveaux;
- un soutien plus important aux approches, expériences et outils qui fonctionnent bien;
- une reconnaissance plus grande de l'importance de l'intégration de l'environnement et du développement au niveau local, avec une meilleure intégration de l'environnement dans la politique macroéconomique et fiscale à tous les niveaux pertinents;
- des règles et des procédures administratives des États membres de la CE et de l'UE plus simples; et
- un engagement plus grand des ONG internationales et nationales de développement, et de l'ensemble des personnes qui œuvrent pour la conservation.

DÉFIS POUR LES MODALITÉS D'AIDE ACTUELLES:

Cet atelier avait pour but d'améliorer l'utilisation des outils existants d'intégration de la biodiversité dans les programmes de coopération au développement. L'atelier était présidé par Tony Long, Directeur européen des politiques de WWF.

Les personnes suivantes ont fait des présentations: Iola Leal Riesco, Coordinatrice, Coopération au développement, Plate-forme forêts de la CE; Jean-Paul Ledant, Coordonnateur, intégration de l'environnement dans la coopération au développement, CE, Agreco; et Rémy Paris, Division de la gestion stratégique de la coopération au développement, Direction de la coopération au développement, OCDE.

Une étude de cas sur la Somalie a été présentée par Chihneyo Mvori, Point focal régional du Bureau régional de l'IUCN pour l'Afrique orientale-Kenya et Edmund Barrow, Coordonnateur de la conservation forestière et de la politique sociale, Bureau régional de l'IUCN pour l'Afrique orientale-Kenya.

Une table ronde a ensuite été organisée avec les orateurs suivants: Hans Wessels, Chef de la section des ressources naturelles et des écosystèmes, direction de l'environnement et de l'eau, Ministère de la coopération au développement, Pays-Bas; Maria Berlekom, Coordonnateur de programme, Programme international suédois pour la biodiversité; Simon Le Grand, Administrateur, Direction générale du développement, CE; Juan Jose Echanove, Chargé de projet, délégation de la CE, Philippines; Aban Marker Kabraji, Directeur régional de l'IUCN pour l'Asie; et Matti Nummelin, Agence finlandaise de développement.

Recommandations: En séance plénière, Johanna Phillips, Société royale pour la protection des oiseaux, a présenté les recommandations générales des participants à l'atelier demandant en particulier:

- d'assurer une plus grande flexibilité du financement en allouant des montants plus petits;
 - d'envisager des mécanismes de financement pour les défis de la biodiversité;
 - d'améliorer le soutien aux projets régionaux;
 - d'améliorer la mise en oeuvre des engagements et instruments existants, tels que la CDB;
 - renforcer le rôle de la société civile dans les dialogues pour le développement; et
 - de désigner un médiateur ou un contact qui s'occuperait des contraintes ou d'autres questions des pays partenaires. Elle a indiqué que les participants ont recommandé à l'UE:
 - d'achever le manuel d'application d'ici la fin de 2006;
 - de reconnaître l'importance de l'intégration de la biodiversité;
 - d'accroître et d'améliorer la capacité environnementale interne;
 - d'intégrer systématiquement les services des écosystèmes et les questions de biodiversité dans le soutien aux secteurs productifs tels que l'agriculture, les pêches, le tourisme, le transport et les infrastructures, à travers aussi de l'utilisation des évaluations environnementales stratégiques.
 - de rendre publics et disponibles les profils environnementaux des pays;
 - de renforcer les mécanismes d'élaboration de rapports et de suivi pour la biodiversité;
 - de développer un cadre pour les indicateurs, afin de permettre à la CE de suivre ses propres progrès; et
 - d'aider les pays partenaires à développer des indicateurs quantifiables pour surveiller les conditions environnementales et assurer l'intégration totale avec les indicateurs économiques et sociaux nationaux existants, afin d'éclairer la planification nationale et sectorielle.
- Elle a ajouté que les participants ont en outre demandé:
- aux pays partenaires de développer des profils environnementaux de pays appropriés, pour permettre d'augmenter le profil des questions et des opportunités environnementales et de biodiversité;
 - aux donateurs d'améliorer la cohérence de leurs activités à tous les niveaux; et
 - aux ONG et donateurs, de soutenir la participation efficace dans la politique et la planification au niveau pertinent, des communautés locales dont les modes de subsistance dépendent de la biodiversité.

GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT DES PARTIES

PRENANTES: Cet atelier était modéré par Mohammad Rafiq, Chef du Programme affaires et biodiversité, IUCN, et avait pour but d'explorer la manière dont les parties prenantes peuvent être mobilisées et les institutions renforcées, pour soutenir le développement durable et réaliser les OMD.

Les personnes suivantes ont fait des présentations: Olivier Behra, Directeur, l'Homme et l'environnement, Madagascar; Vladimir Bocharnikov, Chargé de l'information, Projet « Réseau de Peuples autochtones pour le changement »; Rosalia Arteaga, Secrétaire exécutive, Traité amazonien de coopération et ancienne présidente d'Équateur; et Paul Mitchell, Secrétaire général, Conseil international des mines et des métaux.

Recommandations: Juan Marco Alvarez, SalvaNatura – Salvador, a indiqué en plénière que les participants à l'atelier ont recommandé à l'UE:

- d'investir dans la recherche pour clarifier les rôles des parties prenantes et institutionnaliser ces rôles;
- d'investir pour l'élargissement et le renforcement de la société civile dans les pays partenaires afin d'en faire des partenaires égaux;



Juan Marco Alvarez, SalvaNatura – El Salvador

- de faire preuve de leadership dans la recherche d'une meilleure compréhension des causes des échecs de "la promesse de l'aide", d'élaborer des règles claires et transparentes devant régir l'allocation et l'utilisation des fonds de développement, et de fournir la capacité institutionnelle nécessaire des deux côtés;
- de fournir aux pays partenaires le leadership et les moyens pour établir des règles de jeu équitables permettant au milieu des affaires d'être un partenaire efficace dans la réalisation de la conservation;
- d'investir dans l'amélioration de la compréhension du monde des affaires par la société civile, afin d'améliorer les perspectives des partenariats entre les secteurs public et privé;
- d'affecter une partie de son aide au développement dans chaque région ou pays, à un fonds que la société civile et les gouvernements peuvent utiliser pour rechercher des financements additionnels alloués à la conservation et au développement durable et provenant du secteur privé et des autres sources; et
- d'utiliser et d'améliorer les connaissances traditionnelles.

MÉCANISMES DE FINANCEMENT INNOVATEURS:

Cet atelier qui était présidé par Carlos Manuel Rodríguez, Vice-président régional et directeur de Conservation Internationale, Programme Mexique et Amérique centrale, et ancien ministre de l'environnement, de l'eau et des ressources naturelles de Costa



Carlos Manuel Rodríguez, Carlos Manuel Rodríguez, vice-président régional et Directeur régional du CBC Mexique et Amérique centrale de Conservation International et ancien ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Industrie, Costa Rica

Rica, avait pour modérateur Mattias von Bechtolsheim, spécialiste sectoriel, ressources naturelles et agriculture – Groupe bancaire KfW. Deux études de cas ont été présentées à la suite des présentations des panélistes.

Léon Rajaobelina, Vice-président, Conservation Internationale - Madagascar, et Jean Paul Paddock, Responsable du programme Océan indien occidental, WWF Madagascar, ont décrit la création d'un fonds fiduciaire pour les aires protégées et la biodiversité à Madagascar.

Samuel Sangüenza, Directeur exécutif, Fonds national pour l'environnement d'Équateur, a fait

une présentation sur l'utilisation du fonds fiduciaire pour financer les parcs nationaux en Bolivie, au Pérou et à en Équateur.

Dans les discussions qui ont suivi, les participants ont examiné: l'absence de l'UE dans les fonds de dotation; le financement pour l'utilisation durable; les incitatifs pour la conservation de la biodiversité; la conversion de la dette comme moyen de financer les fonds fiduciaires; et les coûts administratifs des fonds fiduciaires.

Denis Loyer, Chef de la division de l'environnement et des ressources naturelles, Agence française de coopération, a suggéré la réintroduction des prêts pour financer les projets rentables, et a ajouté que les plans d'affaires donnent aux projets crédibilité et visibilité.

Soulignant que les fonds fiduciaires ne constituent pas des mécanismes nouveaux, Hans Wessels, Chef, Ressources naturelles et gestion des écosystèmes, Ministère hollandais des affaires étrangères, a appelé à des mécanismes innovateurs qui engagent le secteur privé et à l'identification des clients prêts à payer les services des écosystèmes.

Grethel Aguilar, Coordonnatrice, Projet d'évaluation de l'impact sur l'environnement, Bureau régional de l'IUCN pour la Méso-Amérique, a relevé que la coopération internationale est en perte de vitesse dans certains pays et a préconisé de nouveaux instruments qui permettraient aux pays en développement de financer leurs activités de conservation.

Robert Tipmann, coordonnateur des services consultatifs des politiques, Ecosécurité, a relevé qu'un cadre réglementaire

international, dans le cadre de la CDB est nécessaire pour la mobilisation des ressources supplémentaires indispensables aux régimes de paiement des services des écosystèmes qui ne sont pas limités aux projets de carbone ou aux mesures volontaires.

Duncan Marsh, The Nature Conservancy, a soutenu la mise en œuvre de projets pilotes sur l'établissement de lien entre le déboisement et le changement climatique.

Tatiana van Lier, Nationale Postcode Loterij, a expliqué que cette loterie hollandaise affecte 50% de ses bénéfices aux activités caritatives entreprises au profit des droits de l'homme et de l'environnement.

Pablo Gutman, Conseiller politique principal, Bureau du Programme Macroéconomie pour le développement durable, WWF, États-Unis, a appelé à la mise en commun des intérêts des populations rurales pauvres et de ceux du mouvement pour la conservation.

Recommandations: En séance plénière, Hans Friederich, Chef de Financement de la conservation et relations avec les bailleurs de fonds, IUCN, a mis en relief l'appel des participants à l'atelier pour un financement durable et innovateur, et a souligné qu'une partie plus substantielle des fonds existants devrait être affectée aux objectifs environnementaux et de la biodiversité.

Parmi les recommandations du groupe, il a mis l'accent sur la nécessité:

- de promouvoir lorsque possible, la création d'un fonds pour l'environnement, et d'explorer les possibilités pour l'Aide au développement Outre-mer (ADO) d'y contribuer;
- d'intégrer l'environnement dans la coopération au développement, en prenant en compte les autres questions telles que l'agriculture, le commerce et les pêches, et en faisant des liens entre la réduction de la pauvreté et la conservation; et
- de promouvoir les instruments basés sur le marché et de créer des partenariats publics-privés réussis où les gouvernements bénéficiaires, l'ADO et le milieu des affaires pourraient trouver synergie et opportunités de collaboration.

COMMERCE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE:

Cet atelier était présidé par Alain Lipietz, membre du Parlement européen. Lipietz a cité le commerce, le développement et l'environnement comme étant les préoccupations clés du Parlement européen, alors que la mise en place des cadres réglementaires constitue la principale responsabilité des gouvernements et de la société civile.

Kamal Gueye, Gestionnaire de Programme, Centre international pour le commerce et le développement durable (CICDD), a prononcé un discours liminaire au nom de Ricardo Melendez-Ortiz, Directeur du CICDD, expliquant que le CICDD a démontré dans ses analyses que le déclin des stocks de poisson et des zones forestières constitue une perte de biodiversité qui résulte des problèmes commerciaux. Il a noté que six seulement des 60 Documents de stratégie de pays élaborés par l'UE contiennent des analyses environnementales et que trois seulement comportent des évaluations environnementales stratégiques. Il a argué que l'opinion publique soutient fermement l'analyse environnementale et que le CICDD recommande

des modalités d'intervention pour: prévenir et réduire les effets pervers du commerce sur l'environnement; réduire les effets pervers des mesures environnementales et sécuritaires sur le commerce; et se servir des mesures commerciales et de coopération au développement pour réaliser les objectifs de politique environnementale.

Sophie des Clers, Université de Londres, a souligné que d'une manière générale, les accords de pêche en Afrique de l'Ouest, tiennent rarement compte de la biodiversité.



Sophie des Clers, Université de Londres

Papa Samba Diouf, WWF Sénégal, a noté des divergences possibles entre les règles de l'Organisation mondiale du commerce et les accords de pêche de l'UE avec les États côtiers africains, et a parlé des impacts de la sur-pêche sur la biodiversité.

José Parajuá Aranda, Directeur général, Groupe d'entreprises de pêche dans les pays tiers, Espagne, a argué que la salinité, le changement climatique et la pollution constituent des causes aussi importantes que la sur-pêche, du déclin des stocks de poisson.

Saskia Ozinga, Coordonnateur, Questions de commerce et d'investissement et Peuples des forêts, Réseau Forêt et Ressources (FERN), a relevé que la conservation de la biodiversité va rarement de pair avec la coopération internationale, en raison de la faiblesse de la législation et de la gouvernance, de la corruption et de l'absence de l'implication du public et de l'application des lois.

Joaquim Machado, Directeur des affaires gouvernementales sur la biodiversité et la biotechnologie, Syngenta, a fait une présentation sur les pratiques agricoles du Brésil qui intègrent les considérations liées aux pertes de sol et d'eau, et à la déforestation.

Sebastien Risso, Responsable des politiques, UE, pour les questions Commerce et Forêts, Greenpeace Europe, a noté que les politiques de l'UE n'ont pas toujours pris en compte la protection environnementale, et a exhorté l'UE à réduire son empreinte écologique en diminuant sa consommation.

Maria Fernanda Espinosa, Directrice régionale de l'IUCN pour l'Amérique Latine, a parlé de la multifonctionnalité considérée comme un concept clé pour la biodiversité, et a exhorté l'UE à maintenir les subventions allouées à la conservation de la biodiversité pour les services de son écosystème.

Walter Kennes, Directeur général pour le développement, CE, a souligné que la CE intègre désormais l'environnement dans les programmes de développement, bien que la mission première de ces programmes soit la réduction de la pauvreté.

Au cours des discussions qui ont suivi, les participants se sont penchés sur: la multifonctionnalité comme moyen de conserver la biodiversité; les subventions agricoles considérées comme déformations des programmes relatifs au commerce et au développement; la nécessité de l'analyse des services des écosystèmes et de l'internalisation des externalités de la production; les problèmes de restriction du commerce par le biais de la certification; et les asymétries dans les négociations commerciales entre l'UE et ses partenaires commerciaux.

Recommandations: Lors de la séance plénière, le co-président de l'atelier Lipietz, a présenté un résumé des discussions sur les divers impacts du commerce sur la biodiversité, et sur la manière de les gérer, en insistant sur la cohérence entre le commerce, la coopération pour l'économie et le développement, aux fins du développement durable. Il a appelé à une répartition claire des responsabilités, notant que les règles commerciales sont inefficaces si elles comportent des failles et si leur application fait défaut.

En ce qui concerne la participation, les capacités et l'information, il a indiqué que les participants à l'atelier ont souligné que:

- la biodiversité ne peut être défendue qu'avec une participation sociale active;
- le renforcement des capacités nationales est nécessaire pour promouvoir le développement durable à travers le commerce; et
- le commerce international peut exercer une pression extrême sur les ressources vivantes ou provoquer des changements des

écosystèmes. Les accords commerciaux doivent par conséquent être précédés et accompagnés par des évaluations intégrées et être en accord avec la CDB.

Au sujet de la protection et de l'importance à accorder à la biodiversité dans le commerce, il a ajouté que les participants à l'atelier ont recommandé:

- que les mesures visant à protéger la biodiversité telles que les quotas ou l'interdiction, soient accompagnées de lois pour assurer leur application;
- que la certification soit facultative et que le public soit informé et impliqué dans le processus de détermination des normes;
- que soient éliminées toutes les subventions qui encouragent un système de production préjudiciable à la biodiversité;
- que la valeur non marchande de la biodiversité soit reconnue et que les utilisations compatibles avec l'environnement, telles que l'écotourisme, le piégeage du carbone et les droits à la propriété intellectuelle des communautés, soient protégées; et
- que les accords commerciaux mondiaux ou inter-régionaux soient favorables aux normes environnementales et sociales élevées et évitent la concurrence déloyale.

PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER: Cet atelier était présidé conjointement par Willem Ferwerda, Comité de l'IUCN Pays-Bas, et Jean-Marc Michel, Directeur de la nature et des paysages, Ministère de l'écologie et du développement durable, France.

Kalli de Meijer, Alliance des Antilles hollandaises pour la nature (Dutch Caribbean Nature Alliance), a prononcé un discours liminaire soulignant que bien que les PTOM de l'UE couvrent tous les océans du monde et incluent de nombreux points chauds biologiques, ils bénéficient d'une attention et d'un financement relativement négligeables. Elle a appelé à: l'amélioration des cadres politiques et réglementaires de l'UE pour aborder les questions spécifiques aux PTOM; l'intégration des PTOM dans les politiques et les projets existants de l'UE; et l'augmentation des financements destinés à la conservation de la biodiversité dans les PTOM, notamment par le biais de petites subventions.

Josianne Irissin-Mangata, Conseil régional de la Réunion, a présenté le Réseau régional européen de recherche, un programme de recherche commun sur le développement durable dans les PTOM.

Mike Pienkowski, président du Forum sur la conservation des PTOM britanniques, a mis l'accent sur les chartes environnementales signées par le Royaume uni et certains de ses PTOM, et qui définissent les principes directeurs et les actions concrètes à entreprendre par les deux parties pour promouvoir la durabilité.

Pascale Joannot, Musée national d'histoire naturelle, France, a résumé les actions entreprises dans le cadre de l'Initiative pour la conservation et la protection des récifs coralliens du Pacifique sud, en vue de: créer des aires protégées marines; développer les connaissances, la protection, la restauration et l'évaluation des écosystèmes; générer les fonds; et promouvoir la communication entre les parties prenantes.

Asii Chemnitz Narup, Ministre de la santé et de l'environnement du Groenland, a plaidé pour une assistance accrue aux PTOM, afin de faciliter: l'accès des PTOM aux programmes environnementaux de l'UE; l'élaboration de plans d'action environnementaux concrets; et l'augmentation des fonds alloués à l'éducation et à la communication. Elle a attiré l'attention sur les effets graves du changement climatique sur l'économie et la culture du Groenland, soulignant les conséquences



Co-président Alain Lipietz, membre du Parlement européen



Asii Chemnitz Narup, Ministre de la Santé et de l'Environnement, Groenland

au niveau mondial de la fonte de ses calottes glacières ainsi que les préoccupations des peuples autochtones.

Corinne Desforges, Directrice adjointe, Affaires économiques, sociales et culturelles, Ministère de l'Outre-mer, France, a présenté un résumé des efforts entrepris par son pays pour créer les parcs nationaux dans les PTOM.

Régis Dick, WWF France, a présenté le programme de conscientisation sur la biodiversité de WWF dans les PTOM.

Stéphane Verwilghen, Directeur général du développement, CE, a présenté un résumé des mesures entreprises par la CE en ce qui concerne les PTOM, soulignant que la législation européenne s'applique aux Régions d'Outre-mer, mais pas aux PTOM. Il a annoncé la dixième phase du Fonds européen de développement (FED) (2008-2014), et a mis l'accent sur l'engagement de la CE à collaborer avec les PTOM pour une meilleure intégration des questions liées aux PTOM dans les actions entreprises dans le cadre du FED.

Etienne Coyette, Directeur général de l'environnement, CE, a indiqué que l'accès des PTOM aux programmes de la CE est encore en discussion, et que toutes les actions doivent être canalisées à travers des programmes coordonnés géographiquement.

Georges Handerson, Ministre du développement durable de la Polynésie française, a appelé à l'augmentation des fonds alloués aux programmes de recherche dans la région du Pacifique et à la coordination dans le traitement des questions environnementales transfrontières.

Les participants ont souligné la nécessité: d'une coopération régionale accrue entre les différents PTOM d'une part, et entre les PTOM et les organisations internationales d'autre part; de synergies entre la coopération territoriale et régionale, et entre les différentes politiques de l'UE; de l'amélioration du cadre politique à l'intérieur de l'UE afin de prendre en compte les questions liées aux PTOM; de l'augmentation du financement et de l'accroissement de la recherche; de l'intégration des politiques relatives aux PTOM; d'une attention plus grande à la recherche des voies et moyens d'accroître le profil de l'UE au plan international à travers ses PTOM.

Recommandations: En séance plénière, Ferweda, co-président de l'atelier, a indiqué que les participants ont abouti aux conclusions suivantes:

- la CE et ses États membres devraient accroître les efforts entrepris en vue d'assumer leurs responsabilités spécifiques envers les PTOM;
- les PTOM abritent une grande partie de la biodiversité mondiale et sont d'une importance universelle en termes de services des écosystèmes qu'ils fournissent, en particulier dans l'atténuation des effets du changement climatique;
- il existe un manque cruel de financement et de stratégies appropriés de l'UE, alors que les PTOM n'ont pas accès aux fonds mondiaux; et
- les PTOM apportent une valeur ajoutée potentielle considérable à la recherche et à l'action sur le changement climatique et la biodiversité.

Les participants ont recommandé à la CE et aux États membres de l'UE:

- d'instituer dans les PTOM, un cadre cohérent pour l'environnement pour, entre autres, la gestion durable des zones importantes de biodiversité et aussi permettre des initiatives communes avec les Régions d'Outre-mer, étant

donné que ces régions constituent au sein de l'UE, des entités avec le plus d'enjeux similaires;

- de veiller à ce qu'un financement adéquat soit alloué à l'environnement et à la biodiversité dans les PTOM; en particulier, en collaboration avec les autorités locales, améliorer l'accès des organismes locaux et des ONG aux programmes européens, et instituer un système de petites subventions externes;
- élaborer des programmes de recherche communs centrés sur la biodiversité des PTOM et des Régions d'Outre-mer, et aussi renforcer les initiatives communes avec les pays partenaires régionaux; et
- renforcer à la fois les positions des PTOM et de l'UE dans le débat international sur le changement climatique, en utilisant les différents réseaux mondiaux des PTOM et des Régions d'Outre-mer pour évaluer les interactions entre les écosystèmes, le changement climatique et les communautés locales.

LE MESSAGE DE PARIS

Le Message de Paris a été présenté le jeudi matin en séance plénière par James Leape, Directeur général de WWF International. Ce Message a été compilé à partir des recommandations des ateliers par un comité de rédaction constitué des présidents de la conférence, sera présenté en Finlande, pays qui assure actuellement la présidence de l'UE. Il comprend une introduction, quatre défis et une conclusion. Suite aux observations recueillies lors de la plénière, les défis contenus dans le Message ont été légèrement modifiés et lus le jeudi après-midi par William Jackson.

L'introduction intitulée "Passer des promesses à l'action", porte sur le déclin de la biodiversité et de ses effets pervers sur les programmes de développement dont la moitié est financée par l'UE. Il y est également question de l'objectif 2010 de l'UE consistant à arrêter la perte de biodiversité, et des engagements de l'OCDE et de l'UE à intégrer les considérations environnementales dans leurs programmes de développement.

Défi 1: "Supporter l'intégration dans les pays partenaires", demande instamment à la CE et aux États membres de l'UE de supporter le partenariat avec les pays en développement qui:

- encouragent le développement durable en utilisant la biodiversité comme un atout pour réduire la pauvreté dans les zones rurales;
- développent et utilisent des mécanismes de financement innovateurs pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et pour la réduction de la pauvreté;
- encouragent les efforts entrepris par les sociétés civiles, en particulier les communautés locales et les populations autochtones, pour intégrer l'environnement et le développement; et
- intègrent les questions environnementales dans les documents stratégiques sur la réduction de la pauvreté, ainsi que le suivi pour veiller à ce que les politiques soient traduites en actions concrètes.

Défi 2: "Gouvernance" appelle à des systèmes gouvernementaux équitables, transparents et efficaces pour la réduction de la pauvreté et la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, applicables aux niveaux international et local, afin de doter les communautés locales et les populations autochtones des moyens de contrôler les ressources naturelles. Il est demandé à la CE et aux États membres de l'UE:



Georges Handerson, Ministre du Développement durable, Polynésie française



William Jackson, Directeur du Programme global de l'IUCN

- d'incorporer des mesures efficaces dans les Documents stratégiques de pays élaborés par la CE et dans les politiques sectorielles;
- de renforcer les politiques et les institutions qui soutiennent la reconnaissance des droits des populations rurales et autochtones à gérer leurs ressources naturelles et à bénéficier de leurs avantages; et
- de solliciter systématiquement la participation de la société civile, en particulier celle des populations rurales pauvres et des populations autochtones.

Défi 3: "Cohérence des Instruments et des politiques" se réfère à la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide et appelle à une intégration plus grande de l'environnement dans les politiques de développement. Il est demandé instamment à la CE et aux États membres de l'UE:

- d'encourager l'utilisation systématique des évaluations environnementales stratégiques en vue de faciliter l'intégration;
- d'améliorer la cohérence entre les politiques de développement de l'UE et les accords de partenariats économiques ayant rapport avec le développement, le commerce, l'agriculture, la pêche, le tourisme, le transport et les infrastructures;
- d'assurer le leadership dans la création des conditions favorables là où le milieu des affaires peut constituer un partenaire efficace pour la conservation et le développement;
- de soutenir le développement des connaissances et la recherche participative sur la productivité des services agricoles, à travers l'utilisation accrue de la biodiversité;
- d'agir sur la demande du marché, afin de réduire l'empreinte écologique du commerce et de la consommation sur les ressources forestières et marines du monde; et
- d'oeuvrer sur un plan international, à la réforme du gouvernement du monde et au renforcement du PNUE, des accords environnementaux multilatéraux et de leurs mécanismes d'exécution.

Défi 4, "Reconnaissance de la biodiversité dans les PTOM", demande instamment à l'UE, de développer un cadre cohérent pour l'environnement dans les PTOM, afin de promouvoir la gestion durable des zones de biodiversité, y compris des mécanismes de financement appropriés.

La conclusion intitulée "La Voie à suivre" se réfère à l'objectif 2010 de la biodiversité en rapport avec le cadre des OMD visant à promouvoir l'intégration de la biodiversité dans le développement, et demande instamment à la Présidence finlandaise de l'UE de transmettre le Message de Paris au « Conseil de l'UE, Affaires générales et Relations extérieures » devant se réunir en décembre 2006. En outre, elle exhorte la CE et le Parlement européen à débattre de la Communication de la CE de 2006, «Enrayer l'érosion de la biodiversité à l'horizon 2010 et au-delà », et à prendre les décisions qui s'imposent.

Une liste de 37 recommandations résultant des huit ateliers organisés au cours de la Conférence « Biodiversité et coopération européenne au développement » est annexée au Message.

CLÔTURE

CONCLURE PAR L'ACTION: UN ENGAGEMENT POUR 2010: Ce groupe qui s'est réuni le jeudi après-midi était



Tamas Marghescu, Directeur régional pour l'Europe de l'IUCN

présidé par Tamas Marghescu, Directeur régional pour l'Europe de l'IUCN. Marghescu a souligné l'importance de la conscientisation et de la communication sur la nécessité d'enrayer la perte de biodiversité.

Jan-Erik Enestam, Ministre finlandais de l'environnement, a noté que la nature fournit la nourriture, l'eau, les combustibles et l'habitat à des milliards de personnes, et que,

bien que la biodiversité améliore la qualité de la vie humaine, elle ne cesse de décliner. Il a résumé certaines actions que la Finlande entreprendra pour traduire en actions concrètes les accords conclus, rappelant la signature avec le Pérou, d'un accord pour la protection de la biodiversité amazonienne.

José Salazar García, Ministre de l'agriculture du Pérou, a noté la conscientisation accrue concernant la nécessité de certifier les compagnies qui exportent des produits ligneux et des denrées alimentaires à partir de son pays, tout en soulignant le besoin de travailler davantage pour établir le lien entre la conservation de la biodiversité et le développement. Il s'est félicité du soutien que la Finlande apporte à la préservation de la biodiversité amazonienne et a invité les autres pays de la région à tirer des leçons de la réussite de ce projet.

Rosalía Arteaga, Secrétaire exécutive de Traité amazonien de coopération et ancienne présidente d'Équateur, a indiqué que six des huit pays du bassin amazonien sont des pays de très grande diversité, et que la plupart de leurs habitants vivent dans la pauvreté. Relevante que la région fait l'objet de piraterie biologique, elle a mis en relief le potentiel en applications médicales de la recherche en biodiversité.

DISCOURS DE CLÔTURE: UNE REFLEXION SUR LES RÉSULTATS: Ce panel était présidé par Ibrahim Thiaw, Directeur par intérim de l'IUCN, et s'est réuni le jeudi après-midi.

Stavros Dimas, Commissaire à l'environnement à la CE, a relevé que rien n'est plus important que d'enrayer la perte de biodiversité, et que le statu quo ne constitue pas une option, compte tenu de l'accélération du rythme de cette perte. Il a indiqué que les politiques de l'UE, en particulier les politiques relatives au développement et à l'économie, doivent inclure la biodiversité, afin de faciliter la réalisation des OMD ayant trait à l'éradication de la pauvreté, la santé et l'eau. Il a demandé aux pays en développement d'intégrer la biodiversité dans leurs plans de développement, ajoutant que des mesures doivent être prises sur: la libéralisation du commerce, afin de supprimer les subventions dans les domaines de l'agriculture et des pêches; les analyses économiques visant à évaluer les services des écosystèmes; les approches innovatrices sur le changement climatique et les forêts; et le financement que l'UE alloue à la biodiversité.

Jan-Erik Enestam, Ministre finlandais de l'environnement, a indiqué que, afin d'accélérer l'intégration de la biodiversité dans les politiques de développement, une amélioration de la base des connaissances s'avère nécessaire à tous les niveaux, aussi bien dans les pays développés que dans ceux en développement. Il a encouragé les pays en développement à améliorer les cadres politiques et administratifs de leurs problèmes environnementaux, et a appelé à un renforcement de la volonté politique et à une vision à long terme. Il a également plaidé pour une plus grande cohérence des politiques de l'UE et pour une aide de l'UE aux pays en développement pour la mise en œuvre des accords environnementaux mondiaux existants. Se félicitant du Compte à rebours 2010, considéré comme une plate-forme efficace pour le partage de l'information et d'expériences, et comme un cadre d'action, il fait part de l'engagement de la Finlande pour veiller à ce que les futures décisions de l'UE reflètent le Message de Paris.

Nelly Olin, Ministre française de l'écologie et du développement durable, a fait une mise en garde contre les prises de décisions à court terme et les conflits entre les objectifs environnementaux et



Nelly Olin, Ministre de l'Écologie et du Développement durable, France



L-R: Ibrahim Thiaw, Directeur général par intérim, IUCN; Stavros Dimas, Commissaire à l'Environnement, Commission européenne; José Salazar García, Ministre de l'Agriculture, Pérou; Jan-Erik Enestam, Ministre de l'Environnement, Finlande; Nelly Olin, Ministre de l'Écologie et du Développement durable, France; Rosalia Arteaga, ancienne présidente de l'Équateur; et Tamas Marghescu, Directeur régional pour l'Europe, IUCN

ceux de développement. Elle a réaffirmé l'engagement de la France pour le développement durable et la coopération au développement, et a donné un aperçu de la politique nationale française en matière de biodiversité. Elle a félicité l'IUCN d'avoir réussi à attirer l'attention du public, à prendre l'initiative du travail sur le terrain et des actions pratiques, et à prodiguer des conseils aux décideurs politiques, et a souligné les progrès accomplis en ce qui a trait au Mécanisme d'expertise international sur la biodiversité.

Thiaw a clos la conférence à 17h30.

PROCHAINES RÉUNIONS

TRENTE-UNIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT DE LA CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES: Cette réunion se tiendra à Bonn, Allemagne, les 28 et 29 septembre 2006. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de NEP/CMS; tel: +49-228-815-2401 / 02; fax: +49-228-815-2449; e-mail: secretariat@cms.int; Internet: <http://www.cms.int>

CINQUANTE-QUATRIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT DE LA CITES: Cette réunion qui se tiendra du 2 au 6 octobre 2006 à Genève en Suisse est organisée par le Secrétariat de la CITES. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de la CITES; tel: +41-22-917-8139; fax: +41-22-797-3417; e-mail: cites@unep.ch; Internet: <http://www.cites.org/eng/news/calendar.shtml>

PREMIÈRE RÉUNION INTER-AMÉRICAINNE DES MINISTRES ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE: Cette réunion qui se tiendra les 5 et 6 octobre 2006 à Santa Cruz en Bolivie, est organisée par l'Organisation des États américains (OEA). Les participants devront former et proposer des partenariats concrets au niveau régional et hémisphérique pour l'intégration des considérations environnementales dans le développement, la réduction de la pauvreté, les politiques sociales et économiques. La réunion examinera les progrès accomplis dans la mise en œuvre du développement durable et procédera à l'identification des opportunités spécifiques de coopération au sein des États membres de l'OEA. Pour plus d'informations, contacter Joaquín Tamayo, OEA; +202-458-3506; fax: +202-458-3560; e-mail: JTamayo@oas.org; Internet: http://www.oas.org/dsd/MinisterialMeeting/ReunionInterAm_eng_v1.htm

L'INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS: La Réunion générale de L'initiative internationale pour les récifs coralliens (IIRC) sera organisée

les 22 et 23 octobre 2006 à Cozumel, Mexique. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de l'ICRI; UNEP-WCMC, 219 Huntingdon Road, Cambridge, CB3 0DL; e-mail: icri@unep-wcmc.org; Internet: <http://www.unep-wcmc.org>

PREMIER CONGRÈS MONDIAL SUR LA COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT: Ce congrès, qui est organisé conjointement par la FAO, la Banque mondiale et l'Initiative de communication, se tiendra à Rome du 25 au 27 octobre 2006, au siège de la FAO. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de la FAO; tel: +39-6-57051; fax: +39-6-570-53152; e-mail: fao-hq@fao.org; Internet: <http://www.fao.org>

SOIXANTE-SIXIÈME RÉUNION DU CONSEIL DE L'IUCN: Cette réunion se tiendra du 6 au 8 novembre 2006 au siège de l'IUCN à Gland, Suisse. Pour plus d'informations, contacter: Fiona Hanson, Unité d'affaires du Conseil; fax: +41 22 999 0020; e-mail: fiona.hanson@iucn.org; Internet: <http://www.iucn.org>

DIXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'APEID: APPRENDRE ENSEMBLE POUR DEMAIN: L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE: Cette conférence se tiendra du 6 au 8 décembre 2006, à Bangkok, en Thaïlande. Le Programme Asie-Pacifique sur l'innovation éducative pour le développement (APEID), UNESCO, Bangkok, organise cette conférence qui mettra l'accent sur l'importance de l'éducation dans l'intégration des questions urgentes auxquelles notre société se trouve confrontée aujourd'hui, et aidera à trouver des solutions pour assurer un avenir où existe un équilibre entre les besoins sociétaux, économiques, environnementaux et culturels. Pour plus d'informations, contacter: APEID; tel: +66-2-3910577; fax: +66-2-3910866; e-mail: apeidconf@unesco.org; Internet: <http://www.unescobkk.org/index.php?id=4276>

TROISIÈME CONFÉRENCE SUR LES FUTURES TENDANCES ENVIRONNEMENTALES: ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT – ANALYSE DES POSSIBILITÉS DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ: Cette réunion qui est organisée conjointement par l'Institut Veolia Environnement (IVE), l'Institut de l'énergie et des ressources (TERI) et l'institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), se tiendra du 14 au 16 décembre 2006 en Inde. Pour plus d'informations, contacter: Ulka Kelkar, TERI Inde; e-mail: eed@teri.res.in; Internet: <http://www.teriin.org/events/inside.php?id=17298>

QUINZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CDD-15): Cet événement est prévu pour la période du 30 avril au 11 mai 2007, à New York, États-unis. La CDD-15 examinera les discussions de la CDD-14 sur « l'année en revue » avec un accent particulier sur les options « politiques » en ce qui concerne l'énergie dans le développement durable, le développement industriel, la pollution atmosphérique et le changement climatique. Pour plus d'informations, contacter: la Division du développement durable, Département des affaires économiques et sociales; tel: +1-212-963-8102; fax: +1-212-963-4260; e-mail: dsd@un.org; Internet: <http://www.un.org/esa/sustdev/csd/policy.htm>

QUATORZIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CITES: Cette réunion qui se tiendra du 3 au 15 juin 2007 à La Haye, Pays-Bas, est organisée par le Secrétariat de la CITES. Pour plus d'informations, contacter le Secrétariat de la CITES; tel: +41-22-917-8139; fax: +41-22-797-3417; e-mail: cites@unep.ch; Internet: <http://www.cites.org/eng/news/calendar.shtml>

CdP/PM-4 ET CdP-9 CDB SUR LA BIOSÉCURITÉ: Cette conférence se tiendra en 2008 dans une ville allemande non encore déterminée. Pour plus d'informations, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; Internet: <http://www.biodiv.org>